

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune de THERVAY**

**Numéro SIRET : 21390528400013**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MUNICIPALE DU GRAND**

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

**BUDGET : Budget Communal 528**

**ANNEE 2013**

<b>Code INSEE</b> 528	<b>Commune de THERVAY</b> Budget Communal 528	<b>CA</b> 2013
--------------------------	--	-------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab. (population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		
0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Informations financières - ratios (2)</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate (3)</b>

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

Commune de THERVAY - 39 - Budget Communal 528	CA	2013
---	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

**POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 171 910,86	G 299 204.15
	Section d'investissement	B 368 341.11	H 108 339.45
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2012	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 234 088.43	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 36 095.34	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		576 347.31 = A+B+C+D	641 632.03 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2014 (1)	Section de fonctionnement	E 0.00	K 0.00
	Section d'investissement	F 0.00	L 0.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2014	= E+F 0.00	= K+L 0.00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 171 910.86	= G+I+K 533 292.58
	Section d'investissement	= B+D+F 404 436.45	= H+J+L 108 339.45
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 576 347.31	= G+H+I+J+K+L 641 632.03

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	E 0,00	K 0,00
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	100 458,00	65 407,38	0,00	0,00	35 050,62
012	Charges de personnel	47 260,00	43 226,49	0,00	0,00	4 033,51
014	Atténuation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	61 267,00	56 316,51	0,00	0,00	4 950,49
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>208 985,00</b>	<b>164 950,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 034,62</b>
66	Charges financières	7 001,00	6 960,48	0,00	0,00	40,52
67	Charges exceptionnelles	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
68	Dotations aux amortissements (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	13 000,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>229 386,00</b>	<b>171 910,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>57 475,14</b>
023	Virement à la sect° d'investis. (2)	263 345,00				
042	Opérations d'ordre entre section (2)	1 000,00	0,00			1 000,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>264 345,00</b>	<b>0,00</b>			<b>264 345,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>493 731,00</b>	<b>171 910,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>321 820,14</b>
<b>Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2012</b>		(3) 0,00				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges	0,00	709,99	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	30 550,00	45 134,18	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	131 375,00	141 608,57	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	62 618,00	71 459,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courant	35 000,00	40 292,41	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>259 543,00</b>	<b>299 204,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>259 643,00</b>	<b>299 204,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>259 643,00</b>	<b>299 204,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2012</b>		(3) 234 088,43				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 200,00	5 839,38	0,00	7 360,62
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 500,00	18 502,47	0,00	11 997,53
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	387 600,00	311 056,62	0,00	76 543,38
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>431 300,00</b>	<b>335 398,47</b>	<b>0,00</b>	<b>95 901,53</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	19 118,00	18 385,51	0,00	732,49
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	8 418,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>27 536,00</b>	<b>18 385,51</b>	<b>0,00</b>	<b>9 150,49</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>458 836,00</b>	<b>353 783,98</b>	<b>0,00</b>	<b>105 052,02</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	14 557,13	14 557,13		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>14 557,13</b>	<b>14 557,13</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>473 393,13</b>	<b>368 341,11</b>	<b>0,00</b>	<b>105 052,02</b>
<b>Pour information</b>		(3)			
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2012</b>		36 095,34			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	121 991,00	33 105,43	0,00	88 885,57
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 021,15	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>171 991,00</b>	<b>35 126,58</b>	<b>0,00</b>	<b>136 864,42</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	22 000,00	22 360,40	0,00	0,00
1068	Dotations Fonds divers Réserves (7)	36 096,00	36 095,34	0,00	0,66
165	Dépôts & cautionnement reçus	500,00	200,00	0,00	300,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>58 596,00</b>	<b>58 655,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>230 587,00</b>	<b>93 782,32</b>	<b>0,00</b>	<b>136 804,68</b>
021	Virement de la section de fonct. (1)	263 345,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	1 000,00	0,00		1 000,00
041	Opérations patrimoniales (1)	14 557,13	14 557,13		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>278 902,13</b>	<b>14 557,13</b>		<b>264 345,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>509 489,13</b>	<b>108 339,45</b>	<b>0,00</b>	<b>401 149,68</b>
<b>Pour information</b>		(3)			
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de 2012</b>		0,00			

<b>Commune de THERVAY - 39 - Budget Communal 528</b>	<b>CA</b>	<b>2013</b>
--	-----------	-------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	65 407,38		65 407,38
012	Charges de personnel	43 226,49		43 226,49
014	Atténuation de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	56 316,51		56 316,51
66	Charges financières	6 960,48	0,00	6 960,48
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>171 910,86</b>	<b>0,00</b>	<b>171 910,86</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2012</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	18 385,51	0,00	18 385,51
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	5 839,38	0,00	5 839,38
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	18 502,47	0,00	18 502,47
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	311 056,62	14 557,13	325 613,75
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>353 783,98</b>	<b>14 557,13</b>	<b>368 341,11</b>
<b>Pour information</b>				<b>36 095,34</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2012</b>				<b>36 095,34</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	709,99		709,99
70	Produits des services	45 134,18		45 134,18
73	Impôts et taxes	141 608,57		141 608,57
74	Dotations et participations	71 459,00		71 459,00
75	Autres produits gestion courant	40 292,41		40 292,41
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>299 204,15</b>	<b>0,00</b>	<b>299 204,15</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2012</b>				<b>234 088,43</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	22 360,40	0,00	22 360,40
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	36 095,34		36 095,34
13	Subventions d'investissement	33 105,43	3 639,28	36 744,71
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	200,00	0,00	200,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	2 021,15	10 917,85	12 939,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>93 782,32</b>	<b>14 557,13</b>	<b>108 339,45</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2012</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>100 458,00</b>	<b>65 407,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 050,62</b>
60611	Eau & assainissement	840,00	902,72	0,00	0,00	0,00
60612	Energie-électricité	8 000,00	8 531,11	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	16 000,00	5 304,60	0,00	0,00	10 695,40
60622	Carburants	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
60624	Produits de traitement	3 000,00	890,09	0,00	0,00	2 109,91
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	1 283,47	0,00	0,00	0,00
60632	F. de petit équipement	10 000,00	9 343,20	0,00	0,00	656,80
60633	F. de voirie	2 000,00	84,19	0,00	0,00	1 915,81
60636	Vêtements de travail	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	2 810,06	0,00	0,00	189,94
6068	Autres matières & fournitures	550,00	598,76	0,00	0,00	0,00
611	Contrats prestatat <sup>o</sup> services	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6135	Locations mobilières	1 500,00	221,26	0,00	0,00	1 278,74
61521	Entretien de terrains	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
61522	Entretien de bâtiments	4 000,00	1 375,80	0,00	0,00	2 624,20
61523	Entretien de voies et reseaux	4 000,00	2 674,85	0,00	0,00	1 325,15
61524	Entretien de bois et forêts	4 000,00	2 415,32	0,00	0,00	1 584,68
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	1 873,52	0,00	0,00	3 126,48
6156	Maintenance	4 000,00	2 806,72	0,00	0,00	1 193,28
616	Primes d'assurances	6 469,00	6 468,22	0,00	0,00	0,78
6182	Doc. générale et Technique	199,00	249,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organ.form.	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	400,00	319,51	0,00	0,00	80,49
6226	Honoraires	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6228	Divers	3 000,00	1 180,29	0,00	0,00	1 819,71
6232	Fêtes et cérémonies	4 000,00	5 229,15	0,00	0,00	0,00
6238	Frais divers de publicité	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6261	Frais d'affranchissement	600,00	606,66	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunication	2 200,00	2 216,54	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	350,00	214,49	0,00	0,00	135,51
6282	Frais de gardiennage	3 000,00	1 983,02	0,00	0,00	1 016,98
6288	Autres services	500,00	102,92	0,00	0,00	397,08
63512	Taxes foncières	5 000,00	4 811,00	0,00	0,00	189,00
637	Autres impôts & taxes	1 500,00	910,91	0,00	0,00	589,09
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>47 260,00</b>	<b>43 226,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 033,51</b>
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	360,00	239,81	0,00	0,00	120,19
6338	Autres impôts & taxes	100,00	76,41	0,00	0,00	23,59
6411	Personnel titulaire	22 000,00	20 330,41	0,00	0,00	1 669,59
6413	Personnel non titulaire	8 000,00	7 635,84	0,00	0,00	364,16
6451	Cotisations à l'URSSAF	6 500,00	5 572,59	0,00	0,00	927,41

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6453	Cotisations caisses retraite	5 500,00	5 221,22	0,00	0,00	278,78
6454	Cotisations ASSEDIC	600,00	488,57	0,00	0,00	111,43
6455	Cotisations Assurances Personnel	2 500,00	1 872,10	0,00	0,00	627,90
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	200,00	313,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes	1 000,00	1 224,30	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail	500,00	252,24	0,00	0,00	247,76
<b>014</b>	<b>Atténuation de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges gestion courante</b>	<b>61 267,00</b>	<b>56 316,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 950,49</b>
6531	Indemnités élus	15 500,00	14 283,51	0,00	0,00	1 216,49
6553	Service d'incendie	9 567,00	9 567,00	0,00	0,00	0,00
6554	Contribution organ.regroup.	33 200,00	30 736,00	0,00	0,00	2 464,00
6574	Subv. fonct. organ. droit privé	3 000,00	1 730,00	0,00	0,00	1 270,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>208 985,00</b>	<b>164 950,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 034,62</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>7 001,00</b>	<b>6 960,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40,52</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 961,00	6 960,06	0,00	0,00	0,94
668	Autres charges financières	40,00	0,42	0,00	0,00	39,58
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>400,00</b>
673	Titres annulés (exerc.antér.)	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements (d)(3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues Fonct (e)</b>	<b>13 000,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>229 386,00</b>	<b>171 910,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>57 475,14</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la sect° d'investis.</b>	<b>263 345,00</b>	<b>0,00</b>			
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>			<b>1 000,00</b>
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	1 000,00	0,00			1 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>264 345,00</b>	<b>0,00</b>			<b>264 345,00</b>
<b>043</b>	<b>Op. ordre intérieur de section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>264 345,00</b>	<b>0,00</b>			<b>264 345,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>493 731,00</b>	<b>171 910,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>321 820,14</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2012</b>						

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2012	0,00
= Différence ICNE 2013 - ICNE 2012	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuation de charges</b>	<b>0,00</b>	<b>709,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6419	Remb. rémunérations de personnel	0,00	709,99	0,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Produits des services</b>	<b>30 550,00</b>	<b>45 134,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7022	Coupes de bois	8 000,00	18 969,00	0,00	0,00	0,00
7023	Menus produits forestiers	500,00	149,00	0,00	0,00	351,00
7024	Remboursement forfait. TVA	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
7025	Taxe d'affouage	1 500,00	120,00	0,00	0,00	1 380,00
70311	Concessions dans les cimetières	400,00	480,00	0,00	0,00	0,00
70321	Droit stationnement voie public	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
70323	Redev occup domaine public	200,00	193,00	0,00	0,00	7,00
7035	Droits de chasse et pêche	850,00	0,00	0,00	0,00	850,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	500,00	753,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses(-immeub)	850,00	1 876,50	0,00	0,00	0,00
70878	Remb par autres redevables	17 000,00	22 459,18	0,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activité annexe	50,00	134,50	0,00	0,00	0,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>131 375,00</b>	<b>141 608,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	93 454,00	94 205,00	0,00	0,00	0,00
73112	CVAE	571,00	571,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposit forfait sur EdeRéseaux	4 080,00	4 152,00	0,00	0,00	0,00
7323	F.N.G.I.R.	33 186,00	33 186,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe add. droits de mutation	84,00	9 494,57	0,00	0,00	0,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>62 618,00</b>	<b>71 459,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7411	Dotation forfaitaire	38 331,00	38 331,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dot Solidarité rurale 1ère Frac	5 800,00	7 002,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dot nationale de péréquation	1 324,00	4 159,00	0,00	0,00	0,00
742	Dotations aux élus locaux	2 797,00	2 797,00	0,00	0,00	0,00
746	DGD	0,00	3 331,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
74832	Attributions du FDTP	4 000,00	5 583,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat/compens.taxe prof	17,00	0,00	0,00	0,00	17,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	3 774,00	3 791,00	0,00	0,00	0,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	6 465,00	6 465,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour titres sécurisés	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>75</b>	<b>Autres produits gestion courant</b>	<b>35 000,00</b>	<b>40 292,41</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
752	Revenus des immeubles	35 000,00	40 292,41	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>259 543,00</b>	<b>299 204,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100,00</b>
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Autres produits exceptionnels	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>78</b>	<b>Reprise sur amort et provisions (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>259 643,00</b>	<b>299 204,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Op. ordre intérieur de section (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Commune de THERVAY - 39 - Budget Communal 528	CA	2013
---	----	------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	259 643,00	299 204,15	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2012	234 088,43				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2012	0,00
= Différence ICNE 2013 - ICNE 2012	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	13 200.00	5 839,38	0,00	7 360.62
202	Frais documents d'urbanisme	13 200.00	5 839,38	0,00	7 360.62
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	30 500.00	18 502,47	0,00	11 997.53
2111	Terrains nus	2 500.00	0,00	0,00	2 500.00
2117	Bois,forêts	4 000.00	2 179,59	0,00	1 820.41
21568	Autre matériel et outillage	1 500.00	577,55	0,00	922.45
21578	Autre matériel et outillage	5 000.00	1 354,57	0,00	3 645.43
2158	Autres matériels & outillage	1 500.00	0,00	0,00	1 500.00
2184	Mobilier	16 000.00	13 646,86	0,00	2 353.14
2188	Autres immo corporelles	0.00	743,90	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	387 600.00	311 056,62	0,00	76 543.38
2313	Immos en cours-constructions	291 000.00	296 735,72	0,00	0.00
2315	Immos en cours-inst.techn.	89 600.00	14 320,90	0,00	75 279.10
238	Avances cdes immos corporelles	7 000.00	0,00	0,00	7 000.00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>431 300.00</b>	<b>335 398,47</b>	<b>0,00</b>	<b>95 901.53</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Remboursement d'emprunts	19 118.00	18 385,51	0,00	732.49
1641	Emprunts en euros	17 618.00	17 617,51	0,00	0.49
165	Dépôts et cautionne. reçus	1 500.00	768,00	0,00	732.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	8 418.00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>27 536.00</b>	<b>18 385,51</b>	<b>0,00</b>	<b>9 150.49</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>458 836.00</b>	<b>353 783,98</b>	<b>0,00</b>	<b>105 052.02</b>
040	Opérations d'ordre entre section (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	14 557.13	14 557,13		0.00
2315	Immos en cours-inst.techn.	14 557.13	14 557,13		0.00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>14 557.13</b>	<b>14 557,13</b>		<b>0.00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>473 393.13</b>	<b>368 341,11</b>	<b>0,00</b>	<b>105 052.02</b>
<b>Pour information</b> <b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2012</b>		<b>36 095,34</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2012)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	121 991.00	33 105,43	0,00	88 885.57
1311	Subv.équip.transf.état & EN	80 000.00	22 114,43	0,00	57 885.57
1321	Etat & établ.nationaux	0.00	0,00	0,00	0.00
1323	Départements	10 991.00	10 991,00	0,00	0.00
1328	Autres	31 000.00	0,00	0,00	31 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	50 000.00	0,00	0,00	50 000.00
1641	Emprunts en euros	50 000.00	0,00	0,00	50 000.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	2 021,15	0,00	0.00
238	Av. et acptes/cdes d'immo. corpo	0.00	2 021,15	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		171 991.00	35 126,58	0,00	136 864.42
10	Dotations Fonds divers Réserves	58 096.00	58 455,74	0,00	0.00
10222	FCTVA	22 000.00	22 360,40	0,00	0.00
1068	Excédents de fonctionnement	36 096.00	36 095,34	0,00	0.66
165	Dépôts & cautionnement reçus	500.00	200,00	0,00	300.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
024	Produits des cessions	0.00		0,00	
Total des recettes financières		58 596.00	58 655,74	0,00	0.00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		230 587.00	93 782,32	0,00	136 804.68
021	Virement de la section de fonct.	263 345.00			
040	Opérations d'ordre entre section (3)(4)	1 000.00	0,00		1 000.00
2802	Frais documents d'urbanisme	1 000.00	0,00		1 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		264 345.00	0,00		264 345.00
041	Opérations patrimoniales (5)	14 557.13	14 557,13		0.00
13258	Subv des autres groupements	3 639.28	3 639,28		0.00
238	Av. et acptes/cdes d'immo. corpo	10 917.85	10 917,85		0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		278 902.13	14 557,13		264 345.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		509 489.13	108 339,45	0,00	401 149.68
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2012		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1-13  
LIBELLE : Mise aux normes défense incendie  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2012)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>DEPENSES</b>		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Immos en cours-inst.techn.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2012)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Etat & etabl.nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B 0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

## A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2013 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2013 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A</b>														
<b>TOTAL A</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
<b>Barrière simple B</b>														
<b>Option d'échange C</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 E</b>														
<b>Autres types de structures F</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	210 581,12					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2013 après opérations de couverture éventuelles.

Commune de THERVAY - 39 - Budget Communal 528	CA	2013
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2013</b>	<b>C1.1</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		1	1	2	1	0	1
Adjoint administratif de 2ème cl	C	1	1	2	1	0	1
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		1	1	2	1	1	2
Adjoint technique 2ème classe	C	1	1	2	1	0	1
Agent d'entretien	C	0	0	0	0	1	1
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		2	2	4	2	1	3

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Commune de THERVAY - 39 - Budget Communal 528	CA	2013
---	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2013	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2013	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agent occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>61,31</b>		
Agent d'entretien	C	TECH	297	61,31	3-3-4	CDD
<b>Agent occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>569,53</b>		
AGENT POSTAL COMMUNAL	C	ADM	303	412,97	3-3-4	CDD
Agent surveillante de garderie	C	TECH	297	156,56	3-3-4	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>630,84</b>		

<b>Commune de THERVAY - 39 - Budget Communal 528</b>	<b>CA</b>	<b>2013</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2013</b>	<b>C1.1</b>

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

## IV - ANNEXES

IV

## DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2012 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2012 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2012 (%)
Taxe d'habitation	381 700,00	0,000	13,100	0,000	50 003,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	246 500,00	0,000	11,460	0,000	28 249,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	57 000,00	0,000	22,970	0,000	13 093,00	0,000
Cotisation foncière des entreprises	11 900,00	0,000	17,720	0,000	2 109,00	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>697 100,00</b>	<b>0,000</b>			<b>93 454,00</b>	<b>0,000</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Présenté par le Maire,  
A Thervay, le 19/03/2014  
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 10  
 Nombre de membres présents :  
 Nombre de suffrages exprimés :  
 VOTES : Pour :  
           Contre :  
           Abstention :  
 Date de convocation : 17/03/2014

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session extraordinaire.  
A Thervay, le 17/03/2014

Les membres du Conseil Municipal,

BILLARDEY Anne-Lise	
CHAMPONNOIS Alain	
CHARLEUX François	
CRETIN Christian	
GENESTIER Christian	
GUILLEY Roland	
LIME Annie	
MAURIN Paul	
PRIOLET Daniel	
VERDOT Bernadette	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le ..... et de la publication le .....

A Thervay, le .....



## SOMMAIRE

### I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

### II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III - Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.17 B3 - Détail des chapitres d'opération d'équipement

### IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

#### A - Eléments du bilan

	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie			X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette			X
p.18	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X		
p.19	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X		
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture			X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement			X
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N			X
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme			X
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes			X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements			X
	A4 - Etat des provisions			X
	A5 - Etalement des provisions			X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses			X
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes			X
	A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.			X
	A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.			X
	A7.4 - Détails pour certains services			X
	A8 - Etat des charges transférées			X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers			X
	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)			X
	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)			X
	A10.3 - Opérations liées aux cessions			X
	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)			X
	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)			X
	A11 - Etat des travaux en régie			X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale			X

#### B - Engagements hors bilan

	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement			X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement			X
	B1.3 - Etat des contrats de credit-bail			X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé			X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés			X
	B1.6 - Etat des engagements reçus			X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers			X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents			X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents			X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale			X

#### C - Autres éléments d'informations

p.20	C1.1 - Etat du personnel	X		
	C1.2 - Actions de formation des élus			X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier			X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement			X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés			X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe			X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe			X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes			X
	C3.6 - Identification des flux croisés			X

#### D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

p.23 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.24 D2 - Arrêté et signatures

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)